

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 16 mai 2024
Rapporteur :
Monsieur Hervé HERRY**

N° 15

Subventions innovation 2024

Pour l'année 2024 il est proposé de renouveler les subventions à la Technopole Quimper Cornouaille pour 294 000 €, à l'ADRIA pour 115 000 €, au CEA tech pour 201 500€, à Biotech Santé Bretagne pour 25 000 €, Pépite Bretagne pour 10 000 € et à l'association « Les portes Logiques » pour un montant de 5 000 €.

Il est proposé, dans le cadre du soutien à l'innovation par Quimper Bretagne Occidentale, d'apporter les financements suivants :

1- Subvention à la Technopole et à la cantine numérique

La Technopole Quimper-Cornouaille est le centre de ressources sur l'innovation pour les entreprises, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ainsi que pour les collectivités locales et les institutions de Cornouaille. Ce positionnement est confirmé dans le dispositif d'appui aux entreprises mis en place par la région Bretagne. A ce titre, la Technopole Quimper-Cornouaille s'est vue confier une Mission d'Intérêt Général d'accompagnement des entreprises innovantes de la création au développement. La Technopole Quimper-Cornouaille travaille pour le rayonnement de Quimper et de la Cornouaille à travers son économie sur le thème de l'innovation.

Son pôle « Accompagnement à la création d'entreprises innovantes » a contribué à la création de nombreuses entreprises innovantes du territoire parmi lesquelles : Entech, Oziolab, H2Gremm, Nexiode, Cool roof, ... Toutes contribuent à l'image innovante de la Cornouaille. La Technopole Quimper-Cornouaille travaille également auprès de très nombreuses entreprises dans le cadre de leurs projets d'innovation pour rester compétitives.

La Technopole Quimper-Cornouaille a milité et obtenu la reconnaissance de la pêche et l'aquaculture au sein du pôle de compétitivité Mer Bretagne Atlantique qu'elle anime encore aujourd'hui. Avec le support de Quimper Bretagne Occidentale, elle a obtenu la délégation territoriale pour le Finistère du pôle de compétitivité Valorial sur l'agroalimentaire.

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 23/05/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 23/05/2024 (accusé de réception du 23/05/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

En matière de numérique, la Technopole Quimper-Cornouaille et Quimper Bretagne Occidentale ont travaillé conjointement pour apporter à Quimper la labellisation « métropole French Tech » aux cotés de Brest, Morlaix et Lannion. La technopole gère également pour le compte de QBO la Cantine Numérique de Quimper. Ce lieu est un espace de coworking, c'est-à-dire un espace de travail partagé et collaboratif proposé aux entrepreneurs et porteurs de projet d'entreprise. C'est également un lieu d'animations autour du numérique qui favorise les synergies entrepreneuriales.

Comme défini dans la convention 2022-2024, ses missions sont donc :

- L'accompagnement à la création d'entreprises innovantes ou technologique ;
- L'accompagnement de projet d'innovation individuelle de TPE et PME ;
- L'accompagnement de projet collaboratif d'innovation TPE-PME et recherche publique, en particulier via les outils maîtrisés par la technopole : les projets des pôles de compétitivités les programmes régionaux et nationaux de soutien à l'innovation, les programmes européens de soutien à l'innovation ;
- L'animation économique des filières prioritaires du territoire (Petits-Déjeuners Débats, Salons, Forums, Clubs thématiques...).

Ses thématiques principales sont :

- L'agroalimentaire ;
- La pêche, conchyliculture, aquaculture, applications des biotechnologies marines, technologies marines, naval et nautisme ;
- Le numérique et l'ingénierie électronique ;
- La transition environnementale notamment les sujets liés à l'énergie.

De façon transversales, la technopole accompagnera les entreprises du territoire dans les transitions fondamentales en cours : transition énergétique et écologique, transition numérique et industrielle, transitions sociales.

Pour l'année 2024, la technopole mettra en place un concours d'innovation sur le sujet des transitions auprès des entreprises de QBO de moins de 50 salariés.

La technopole Quimper Cornouaille sollicite la collectivité pour un montant équivalent à celui qui leur a été attribué depuis plusieurs années.

Ce financement s'inscrit dans la politique définie avec la Région Bretagne qui cofinance les actions de ce centre.

Voici les montants de subvention proposé pour Quimper Bretagne Occidentale :

Organisme	Subvention 2023	Proposition 2024
Technopole Quimper Cornouaille dont :		
- subvention de fonctionnement	159 000 €	159 000 €
- subvention pour la mission VALORIAL	10 000 €	10 000 €
- subvention pour la mission French Tech Brest + Lannion – Morlaix – Quimper)	25 000 €	25 000 €
- Subvention gestion de la cantine numérique	40 000 €	40 000 €
- Subvention complémentaire variable	60 000 €	60 000 €
TOTAL	294 000 €	294 000 €

2- Subvention à l'ADRIA :

ADRIA Développement : il s'agit du plus grand centre de transfert de technologie agri-agro de Bretagne et l'un des plus importants en France. Son rôle est complémentaire à celui de la recherche publique dans le dispositif de transfert de technologie vers les filières économiques. Il apporte ainsi une contribution majeure au développement économique finistérien, d'une part en s'attachant à la résolution des questions scientifiques et techniques posées par les entreprises et, d'autre part, en contribuant à la valorisation de la recherche. Breizhpack, le centre de transfert de technologie pour les métiers de l'emballage est également intégré depuis plusieurs années à l'ADRIA.

Conformément à la convention d'objectifs et de moyens signée entre l'ADRIA, la région Bretagne, le département du Finistère et QBO en 2023, ses missions sont les suivantes :

Gestion et maîtrise des risques microbiologiques :

Afin de répondre aux enjeux des industriels, l'ADRIA travaille sur l'anticipation des dangers, la validation de la durée de vie des aliments, l'identification et la maîtrise des risques, la compréhension des contaminations et des phénomènes d'altération.

L'ADRIA doit poursuivre et renforcer ses connaissances par de nouvelles collaborations académiques ou avec des centres techniques sur les nouveaux risques en lien avec les nouvelles pratiques (moins de conservateurs, de nouvelles sources d'ingrédients...). Dans les nouveaux risques, en plus des bactéries et des moisissures, il ne faut pas oublier les virus, sources de toxiinfections alimentaires en croissance.

Validation de méthodes alternatives :

En tant que laboratoire expert, l'ADRIA contribue au développement de nouvelles méthodes alternatives plus performantes auprès des instances normatives de validation françaises, européennes et internationales. Le développement de nouvelles méthodes de contrôle microbiologique permet d'améliorer la compétitivité des industriels agroalimentaires et une meilleure sécurité des aliments.

Accompagnement à la transition alimentaire :

L'axe fort de cette thématique est de favoriser une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous, pour une meilleure santé tout au long de la vie.

Pour répondre à cette attente, l'ingénierie de la formulation, de l'emballage et l'étude de l'impact des procédés sur la composition nutritionnelle sont un axe important à développer et très complémentaire de la sécurité des aliments.

L'ADRIA va poursuivre ses projets par le développement de collaboration pour de nouvelles solutions numériques (nouveaux outils prévisionnels, jumeaux numériques...), construire des bases de données, des outils numériques adaptés à des objectifs propres aux industriels : conception ou fabrication des aliments, sécurité sanitaire tout au long de la chaîne de valeur, et cycle de vie des produits.

Performance des industries agroalimentaires :

Dans un contexte de transition alimentaire et de compétitivité, il est essentiel de maintenir et développer les « compétences » des salariés en poste. Les besoins des entreprises en acquisition de compétences évoluent et plus particulièrement depuis la crise COVID19.

L'offre de formation de l'ADRIA est repensée pour s'adapter aux évolutions des métiers, aux départs des salariés et pertes de connaissances associées. Des offres complémentaires de formation en « format court » de types webinaires sont à développer.

Les industriels attendent de l'accompagnement sur mesure et la capacité à proposer des diagnostics à 360° pour répondre aux contraintes réglementaires de plus en plus nombreuses et aux nouvelles attentes des consommateurs. L'ADRIA va développer une offre numérique des audits et plans d'action associés.

Attractivité des métiers de l'industrie agroalimentaire :

Pour pallier les problématiques de recrutement dans les industries agroalimentaires, l'ADRIA accompagne les personnes vers de nouveaux profils de compétence en lien avec les besoins industriels.

L'objectif via des collaborations sur le territoire (Cornoualia par exemple) est de développer l'employabilité, la certification des compétences acquises et valoriser les savoirs et savoir-faire des métiers de l'IAA.

Des nouvelles formations qualifiantes seront proposées par l'ADRIA en lien avec la problématique des métiers en tension (exemple conducteurs de ligne, techniciens de laboratoire...) pour répondre aux besoins de ressources qualifiées des entreprises de l'agroalimentaire.

Il convient par ailleurs de noter que l'ADRIA confirme son inscription dans l'écosystème d'innovation quimpérois, notamment avec de nombreuses collaborations avec le CEA et l'université de Bretagne Occidentale (laboratoire LUBEM notamment)

Pour 2024, l'ADRIA sollicite la même subvention que pour 2023, conformément à la convention d'objectif et de moyens.

Organisme	Subvention 2023	Proposition 2024
Adria	115 000 €	115 000 €

3- Subventions à Biotech Santé Bretagne :

Biotech Santé Bretagne (BSB) est le centre d'innovation technologique breton au service des 2 filières des biotechnologies et de la santé en Bretagne, avec 7 marchés porteurs : Eco-industries, e-Santé, Alimentaire et Nutrition Santé, Agro-industries, Pharma/biotech, Cosmétique, Technologies médicales. Biotech Santé Bretagne a quatre objectifs principaux :

La veille : BSB identifie les opportunités et les attentes en réalisant une veille directe auprès des entreprises, centres de formation et de compétences, collectivités territoriales et des autres acteurs de l'écosystème régional. Des visites régulières d'entreprises et de centres de compétence, ainsi que des échanges avec les centres de formation et les collectivités territoriales, appuient ce rôle de prospection de Centre d'innovation technologique.

Dans le secteur santé, des liens étroits avec les établissements de soins et les professionnels de la santé permettent de déceler les besoins des collectivités dans ce domaine particulier.

L'expertise : Grâce à son expertise, BSB développe des services d'accompagnement personnalisés et favorise le montage efficace de projets. Dans ce cadre, la veille technologique et réglementaire, la participation à des événements et l'organisation de journées techniques (formations, ateliers) sont des moyens de diffusion technologique mis en œuvre par BSB pour répondre à des attentes collectives.

BSB déploie aussi son expertise thématique dans le cadre de prestations ciblées auprès des entreprises et porteurs de projets. Cette expertise spécifique contribue notamment à l'évaluation de projets pour aider leur financement (appel d'offres, labellisation par les pôles de compétitivité).

L'animation et la promotion des filières biotechnologies et santé : Ces missions permettent de valoriser les innovations issues des entreprises et des centres de compétence, en y ajoutant les initiatives des collectivités territoriales. Ces activités s'appuient sur le travail effectué par BSB pour répertorier les besoins et prioriser les actions structurantes sur les territoires. BSB organise des événements qui réunissent les acteurs des filières et participe aussi à des actions organisées par d'autres organismes (apport d'expertise, communication, etc.) dans lesquelles les biotechnologies et la santé sont incluses.

L'accompagnement à l'Europe et réseaux internationaux : BSB assure une veille constante sur les projets européens dans les domaines d'excellence bretons. BSB s'implique en parallèle dans les projets européens favorisant les échanges entre les régions et les entreprises régionales, dans le but d'accélérer l'innovation et contribuer à la valorisation des innovations bretonnes. Ce dernier pilier contribue pleinement à renforcer la visibilité des territoires bretons en matière d'innovation et à encourager leur développement à l'international.

BSB, va mener en 2024 des actions complémentaires sur QBO :

- Développement des contacts avec les entreprises cornouaillaises ;
- Développement des actions auprès des acteurs de santé du territoire, notamment le CHIC et la nouveau pôle santé.

Pour l'année 2024, Biotech Santé Bretagne, sollicitent la collectivité pour un montant équivalent à celui qui leur a été attribué en 2023. Ce financement s'inscrit dans la politique définie avec la Région Bretagne qui cofinance les actions de ce centre. Cette subvention de QBO est inscrite dans le CPER innovation 2022-2027.

Voici le montant de subvention proposé par Quimper Bretagne Occidentale :

Organisme	Subvention 2023	Proposition 2024
Biotech Santé Bretagne	25 000 €	25 000 €

4- Subvention à PEPITE Bretagne :

Le projet PEPITE Bretagne - Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert, l'Innovation et l'Entrepreneuriat regroupe les quatre universités bretonnes : l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), l'Université de Bretagne-Sud, l'Université de Rennes 1 et l'Université Rennes 2 ; l'Université européenne de Bretagne (Collège Doctoral International), les écoles de la Conférence des directeurs des grandes écoles de Bretagne et les sept technopoles de la région. Il s'adresse ainsi à plus de 116 000 étudiants.

L'ensemble des établissements membres fondateurs ont pour objectif commun de susciter l'esprit d'entreprendre des étudiants et de favoriser les créations d'entreprises en Bretagne.

Dans ce cadre les actions suivantes ont été mise en place en 2023 sur le territoire de QBO :

- **Fabrik ta pépite:** programme de formation par l'action, inter-établissements, qui consiste à monter un projet virtuel de création d'entreprise en équipes, durant 5 mois, de novembre à mars.
- Animation des workshops (ateliers de formation) ;
- Journée finale en mars (qui a eu lieu cette année en mars à Quimper).

Pépite porte et coordonne l'action au niveau régional. Selon les sites, Pépite intervient en appui ou en tant que coordinateur du programme. Cette action est réalisée avec l'appui fort de la Fédération des technopoles de Bretagne. Sur le site de Quimper, la Technopole de Quimper Cornouaille a piloté le programme avec le soutien des chargées de projets Pépite sur différents temps forts. En 2020-2021, 21 étudiants du territoire de Quimper ont participé à cette action.

24 heures pour entreprendre : Challenge de deux jours pour découvrir la création d'entreprise, destiné à des étudiants d'IUT et de lycées. Pépite apporte un soutien financier et une personne ressource en appui à l'organisation de l'action portée par l'Association Bretagne Sud Entrepreneuriat. En 2021, 185 étudiants quimpérois ont participé à cette action.

Opération Créa-IUT: Dispositif de formation par l'action, l'opération Créa-IUT permet de placer les étudiants dans une démarche proactive, ils accompagnent des porteurs de projets réels durant 6 mois dans ses démarches de création d'entreprise et dans l'établissement de son plan d'affaires. En 2021, 175 étudiants quimpérois ont participé à cette action.

Sont également mises en place :

- L'organisation de la soirée de clôture de Fabrik ta pépite, avec remise du Trophée par le pôle universitaire quimpérois ;
- La création d'un espace PEPITE au sein du campus ;
- L'accompagnement des étudiants bénéficiaires du « Statut étudiant entrepreneur »;
- La valorisation de la création en lien avec l'Ecole Européenne Supérieure d'Art de Bretagne (EESAB) ;
- La valorisation des parcours de jeunes entrepreneurs du bassin quimpérois.

Pour réaliser l'ensemble de ces actions il est proposé au conseil communautaire de verser une subvention de 10 000 € à l'université de Rennes 1 qui coordonne le dispositif pépite Bretagne au titre de l'année 2024.

5- Subvention au CEA tech Bretagne :

L'équipe, objet du financement de QBO, a pour mission de soutenir l'innovation technologique des entreprises du territoire en construisant en étroite relation avec elles, des partenariats de R&D. L'objectif pour l'entreprise qui contractualise avec le CEA est de se différencier sur ses marchés en développant des produits innovants et/ou de gagner en compétitivité industrielle dans ses process et ainsi de contribuer in fine à maintenir voire accroître ses parts de marché.

Grâce à ces plateformes technologiques à travers la France, CEA Tech a pu répondre aux besoins de nombreux partenaires et développer un portefeuille de technologies génériques protégées par plus de 4 000 familles de brevets.

En Bretagne l'action de proximité doit permettre de comprendre les besoins des entreprises et d'adapter les technologies matures.

Pour 2023, les indicateurs du CEA tech Bretagne issus de la convention cadre sont les suivants :

- Participation à 12 évènements professionnels ;

- 110 contacts qualifiés suite à la présence du CEA Bretagne aux événements (CFIA, Estivalorial, SPACE, Breizh Transition) et à la prospection ;
- 100 participants Au Breizh Energy Tour organisé avec les 7 technopôles de Bretagne pour mettre en avant les savoirs-faire du CEA ;
- 1 Plateforme technologique en fonction sur les technologies de qualité et de sécurité des aliments ;
- 27 entreprises dont 22 PME sont en cours de négociation avec le CEA Tech Bretagne avec marques d'intérêt fort ;
- 15 dossiers de partenariat industriel sont en cours de montage ;
- 5 projets collaboratifs sont en cours de demande de financement ;
- 2 contrats ont été signés 1 projet Bilatéral et 1 projet collaboratif

En 2024, l'équipe cœur est organisée autour des fonctions suivantes :

- Une responsable en charge de l'animation de l'équipe et de l'atteinte des objectifs ;
- Un responsable adjoint, en charge du suivi des opérations, de l'offre et de la promotion de la structure ;
- Une chargée de marketing/communication :
- Deux développeurs de partenariats industriels en charge de la prospection, de l'identification puis du montage des partenariats de R&D avec les entreprises du territoire. Ils effectueront les actions suivantes :
 - Identification des enjeux des partenaires de la filière alimentaire et proposition d'une offre technologique répondant à ces enjeux ;
 - Identification des partenaires potentiels via une veille et une démarche de prospection ;
 - Accompagnement du processus partenarial avec les industriels de la filière alimentaire ;
 - Suivi et tenue du plan de prospection, suivi des accords de confidentialité, suivi des contrats dans le cadre du système qualité de CEA Tech) ;
 - Montage et suivi des projets sur la partie relation partenariale avec l'industriel.
- Un ingénieur travaux/chef d'installation, basé à la PRTT des Pays de la Loire (25% de son temps), chargé de suivre les travaux de rénovation de la zone plate-

forme et des bureaux ainsi que de conseiller la responsable dans les choix relatifs à ces aménagements, suivre l'infrastructure informatique et le respect des procédures de sécurité.

- Une gestionnaire administrative et financière, basée à la PRTT des Pays de la Loire (25% de son temps). Elle suivra les commandes et facturations, organisera les déplacements des salariés et soutiendra le suivi budgétaire de la PRTT.

Au total, 5,5 ETP seront mobilisés pour réaliser les actions sus mentionnées dont 5 ETP basés à Quimper.

En support actif à cette équipe :

Des experts seniors issus des laboratoires du CEA localisés sur les sites de Grenoble-Chambéry et Saclay et connaissant très bien l'offre technologique du CEA seront mobilisés pour soutenir l'activité de montage de partenariats ;

Des supports administratifs (RH, finance, juriste, travaux, communication), nécessaires pour accompagner l'activité de la PRTT de Quimper, localisés pour partie sur les sites de Grenoble et Saclay.

Au total, 5,5 ETP seront mobilisés pour réaliser les actions sus mentionnées dont 5 ETP basés à Quimper. Au total environ 10 ETP sont présents à Quimper, les autres sont financés dans le cadre d'appel à projets ou de financement de ressourcements par la Région.

Le plan de financement de l'équipe cœur (salaires et environnement de travail) est financé pour l'année 2024 de la façon suivante, conformément à la convention cadre signée en 2022 qui prévoit notamment la baisse du taux d'intervention des collectivités locales de 80% de 80% en 2022 à 50% depuis 2023 :

Dépenses	Recettes
Charges de personnel (5,5 ETP dont 5 ETP basés à Quimper) : 780 066 €	Financements publics : CRB : 201 500 € QBO : 201 500 €
Autres couts de fonctionnement (événements, communication, salons, congrès, ...) : 35 500 €	Autofinancement : 412 566 €
TOTAL : 815 566 €	TOTAL : 815 566 €

Nb : il convient de noter que d'autres personnels sont présents à Quimper, mais sont financés dans le cadre d'appel à projet ou de dispositifs régionaux ou nationaux et pour la réalisation de projets particuliers.

Vous trouverez ci-joint le projet de convention financière.

Le CEA tech sollicite une subvention de 201 500 € pour le financement de l'équipe cœur, dans le cadre de la convention cadre 2022-2024.

6- Subvention à l'association « Les Portes Logiques »

L'association les Portes Logiques travaille à l'émergence et la diffusion d'une culture commune des outils numériques. Son objectif est donc de rendre le numérique accessible à toutes et tous.

Pour cela, l'association mène différentes actions :

- Un atelier hebdomadaire au sein de son local situé dans le tiers lieux Flux à Quimper :

L'association y propose chaque mardi tout au long de l'année, une heure de conférence autour des questions numériques. L'open-atelier est une permanence ouverte de 15h à 21h pendant laquelle bricoleurs en herbe ou confirmés, professionnels ou non du numérique se retrouvent et échangent autour de leur projet de fabrication. L'association accompagne les adhérents à la réalisation de leur projet en mettant à disposition imprimante 3D, machine à commande numérique, logiciels, documentation et savoir-faire;

- Des conférences hebdomadaires : « les curiosités numériques digestes » : Animées par les bénévoles de l'association et des intervenants extérieurs. Accessibles gratuitement aux membres de l'association (cotisation annuelle de 10€), ces conférences permettent aux curieux et frileux du numérique de découvrir et/ou approfondir différents sujets comme l'intelligence artificielle, la programmation, l'impression 3D, le code créatif, le textile numérique, etc;
- Des interventions ponctuelles comme par exemple à la cantine numérique de Quimper ou dans les MPT;
- Des formations auprès de d'associations et d'entreprises du secteur sur différents sujets numériques tels que l'archivage, le code...

Les Portes Logiques est donc une association qui joue un rôle concret dans le développement d'une culture numérique auprès des habitants de l'agglomération. Elle est également une des structures qui portent le projet de Tiers lieux FLUX au moulin vert, rue du cosquer.

L'association Les portes logiques sollicite une subvention de fonctionnement de 5 000 € au titre de 2024, identique à 2023.

Mesdames Forough-Léa DADKHAH, Valérie LECERF-LIVET et messieurs Marc ANDRO, Daniel LE BIGOT étant sortis de la salle (ne prenant part ni aux délibérations, ni au vote), après avoir délibéré (47 suffrages exprimés dont 47 voix pour), le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - d'attribuer :

294 000 € à la Technopole Quimper Cornouaille conformément à la convention 2022-2024 ;

115 000 € à l'ADRIA ;

201 500 € au CEA tech ;

25 000 € à Biotech Santé Bretagne ;

10 000 € à PEPITE Bretagne ;

5 000 € à l'association « Les Portes logiques » pour l'année 2024 ;

2 - d'autoriser madame la présidente à signer les conventions financières entre QBO et Biotech Santé Bretagne, l'ADRIA et le CEA Tech pour 2024.